

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 219-21

Le 29 décembre 2021

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Fonds de placement immobilier H&R (HR) Scission d'actions

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le Fonds de placement immobilier H&R (« H&R » ou la « société ») (TSX: HR.un) ont réalisé la cession de Primaris REIT (« Primaris »).

Dans le cadre de cette cession, les porteurs des parts de H&R recevront 0,25 parts de Primaris pour chaque part de H&R.

La négociation des actions avec effets payables commencera à l'ouverture de la séance le 30 décembre 2021.

La négociation avec effets payables prendra fin à la fermeture des bureaux le 4 janvier 2022.

La date ex-distribution est le 5 janvier 2021.

H&R anticipe que Primaris commencera à se négocier à la TSX sous le symbole « PMZ.UN » le ou vers le 5 janvier 2022.

Dividende spécial - Détails du rajustement:

- **Date d'entrée en vigueur:** **5 janvier 2022**
- **Date d'enregistrement:** **31 décembre 2021**
- **Date de paiement:** **4 janvier 2022**

CDCC - Détails du rajustement - Options:

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions Fonds de placement immobilier H&R seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **5 janvier 2022**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **HR deviendra HR1**

- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 parts de Fonds de placement immobilier H&R et 25 parts de Primaris REIT.
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250 000 contrats.
- **CUSIP :** Inchangés

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 5 janvier 2022, les séries existantes de la classe d'options HR seront transférées à la classe d'options HR1 qui constitue le nouveau livrable

Fonds de placement immobilier H&R		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
12,00 \$	HR	HR1
13,00 \$	HR	HR1
14,00 \$	HR	HR1
14,50 \$	HR	HR1
15,00 \$	HR	HR1
15,50 \$	HR	HR1
16,00 \$	HR	HR1
16,50 \$	HR	HR1
17,00 \$	HR	HR1
17,50 \$	HR	HR1
18,00 \$	HR	HR1
18,50 \$	HR	HR1
19,00 \$	HR	HR1
20,00 \$	HR	HR1

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 5 janvier 2021
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS :** FKH sera radié
- **SYMBOLE DES BTIC:** BHQ sera radié
- **NOMBRE DE CONTRATS:** N/A
- **MULTIPLICATEUR:** N/A
- **LIVRABLE PAR CONTRACT:** N/A
- **PRIX DE RÈGLEMENT:** N/A
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** N/A

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Contrats à terme sur action

Les séries existantes de la classe des contrats à terme sur action FKH seront radiées puisqu'il n'y a aucun intérêt en cours.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés